

Issy les Moulineaux, le 4 mars 2020

Monsieur André SANTINI
Maire d'Issy les Moulineaux
47 avenue du Général Leclerc
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Monsieur le Maire,

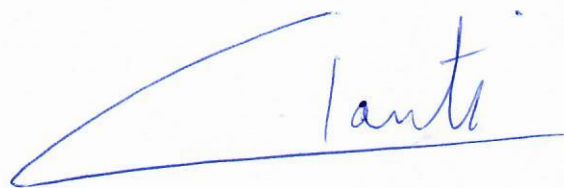
Comme vous le savez, le Coronavirus se diffuse de plus en plus dans notre Pays et nous ne savons pas pour l'instant quelle décision prendra le Gouvernement et le Parlement en ce qui concerne les élections municipales.

En tout état de cause, notre Ville a une particularité qui est de faire exprimer ses citoyens par vote électronique. Celui-ci consistant à apposer son doigt sur une plaque unique. En outre, l'électeur va utiliser un stylo à bille commun.

Je ne vois qu'une seule solution pour éviter qu'au travers de cette opération tactile un facteur d'une possible transmission du virus puisse être risquée, il faudrait que soit mis à la disposition des électeurs un distributeur de solution hydro-alcoolique et que le Président du bureau de vote invite, obligatoirement, chaque électeur à se désinfecter ses mains avant son vote.

Je vous remercie de m'indiquer si vous retenez cette solution ou éventuellement une autre, dans l'hypothèse où malgré les risques, les élections étaient maintenues les 15 et 22 mars 2020.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



André TANTI

25 rue Danton
92130 Issy les Moulineaux
06 63 82 17 37

Copie :

- Monsieur le Préfet des Hauts de Seine
- Monsieur Damien BALDIN
- Monsieur Laurent PIEUCHOT